

MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

Québec, le 1^{er} mars 2023 – La 19^e édition du Mois de la prévention de la fraude se déroulera sous le thème « Flairez l’arnaque ». La Sûreté du Québec y participe en collaboration avec la Banque du Canada, l’Autorité des marchés financiers et plusieurs autres partenaires du Forum de la prévention de la fraude, co-présidé par le Centre antifraude du Canada (CAFC), la Gendarmerie royale du Canada et le Bureau de la concurrence.

Selon le CAFC, le Québec se situe au premier rang au Canada en 2022 en ce qui a trait au nombre de fraudes d’identité, et ce pour une 2^e année consécutive. C’est le type de fraude le plus fréquent en 2022. La fraude a occasionné plus de 42 millions de dollars en pertes financières au Québec en 2022, tous types de fraudes confondus, comparativement à 30 millions en 2021.

Les stratagèmes frauduleux évoluent sans cesse et de nouvelles façons d’escroquer la population voient continuellement le jour. La population doit être aux aguets plus que jamais. Au cours du mois de mars, une campagne de sensibilisation sur les différents types de fraudes actuelles aura lieu dans les médias sociaux.

La fraude en 3D : pour s’informer des fraudes actuelles

Le livret [La Fraude en 3D](#), développé dans le cadre d’une collaboration entre la Banque du Canada, la Sûreté du Québec et plusieurs partenaires, vise à sensibiliser la population aux divers types de fraudes les plus courantes. Il encourage la population à détecter, dénoncer et décourager tous types d’arnaques.

Éviter les pièges des fraudeurs

Bien que de nombreuses équipes spécialisées travaillent quotidiennement à combattre les divers types de fraudes, la vigilance demeure le meilleur moyen de contrer les fraudeurs. Les citoyens et citoyennes doivent faire preuve de scepticisme vis-à-vis les offres trop attirantes, valider l’information et s’interroger sur l’appât d’un gain trop facile. Ces simples gestes peuvent leur éviter plusieurs ennuis. Les fraudeurs misent généralement sur la méconnaissance, la vulnérabilité des victimes, le sentiment d’urgence, l’autorité ou encore la rapidité pour arriver à leurs fins.

Signaler, c’est agir!

La Sûreté du Québec et ses partenaires invitent la population à signaler tout acte frauduleux à son service de police local. Rappelons que la fraude est un acte criminel. Qu’elle soit commise sur Internet, par téléphone, par texto, par courriel ou en personne, elle doit être signalée le plus tôt possible aux policiers et au Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501.

Pour plus d’information, nous invitons le public à consulter le [site Web](#) ainsi que [le fil Twitter](#) et [la page Facebook](#) de la Sûreté du Québec et de ses partenaires.

-30-

Information :

Service de la diffusion et des relations médias
Sûreté du Québec
418 623-6452
www.sq.gouv.qc.ca

